



## RODEREN

*De sable au clocher d'argent accosté de deux étoiles à cinq rais d'or.*

Création d'armoiries en 1980. Les couleurs et le clocher proviennent du blason de Roderen de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les deux étoiles rappellent la longue appartenance du village à la seigneurie de Thann, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle « comté » de Thann, et sont empruntées aux armoiries de celui-ci.

Avec l'ensemble de cette seigneurie, le village qui apparaît dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle sous la dénomination « Hohenrodern » a eu pour seigneurs successivement les comtes de Ferrette, puis de 1324 à 1648 les Habsbourg, et enfin, de 1658 à la Révolution, les ducs de Mazarin. L'église est dédiée à saint Laurent.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 22 mars 1922, p. 3177).

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 377, n° 21 (Roderen : « d'azur à un clocher d'argent accosté des deux lettres R et L d'or »), et p. 363, n° 276 (comté de Thann : « d'azur à un sautoir d'or, accompagné de quatre étoiles de même »).